

Le Président du CCNE alerte quant aux enjeux de santé inhérents au récent vote de la loi sur l'immigration et à l'évolution de l'AME

Le Pr. Jean-François Delfraissy, Président du Comité consultatif national d'éthique pour les sciences de la vie et de la santé (CCNE), souligne les enjeux de santé individuels et collectifs liés au récent vote de la loi sur l'immigration, mettant en avant la nécessité de préserver la fraternité et la solidarité pour le bien-être de tous.

Paris, le 16 janvier 2024. Une nouvelle loi sur l'immigration a été adoptée par le Parlement le 19 décembre 2023 entraînant une saisine pour décision du Conseil constitutionnel. En outre, une nouvelle équipe gouvernementale vient d'être mise en place, en particulier dans le domaine de la santé.

Dans ce secteur de la santé, les enjeux liés à la migration sont nombreux et complexes, tant au niveau individuel que collectif, en France mais aussi au niveau européen. Le Pr. Delfraissy exprime sa vive inquiétude sur plusieurs mesures du récent texte de loi « pour contrôler l'immigration, améliorer l'intégration », qui compromettent plusieurs grands principes éthiques en matière de santé. Il alerte sur « *un préoccupant manquement aux valeurs fondamentales de fraternité, d'équité, essentielles au bien-être de tous* » que pourraient entraîner les restrictions apportées à la prise en charge médicale des étrangers résidant en France et leur difficulté accrue d'accès aux traitements, et à l'hébergement, notamment pour les plus vulnérables souffrant de problèmes médicaux sévères.

Le CCNE avait déjà exprimé les mêmes préoccupations devant la menace pesant sur l'AME (Aide Médicale de l'État), destinée aux étrangers se trouvant en situation irrégulière dans un [communiqué du 12 octobre 2023](#)¹ ainsi qu'en 2017, dans son [avis 127](#)² « *Santé des migrants et exigence éthique* ». Il insistait déjà sur la nécessité de « *donner une priorité au respect de la dignité des personnes, ce qui se mesure à la manière concrète dont la vie matérielle de chacun est assurée* ». L'avis soulignait aussi « *l'exigence éthique de la solidarité qui s'exprime dans la fraternité, notamment avec les personnes accueillies sur le sol français, et dans le devoir d'hospitalité à leur égard* ». Dans une [décision en date du 6 juillet 2018](#), le Conseil constitutionnel a reconnu au principe de fraternité une valeur constitutionnelle. Le Pr. Delfraissy souligne qu'« *il est essentiel que, lors de toutes modifications de notre législation relative à la migration, nos principes républicains à valeur constitutionnelle demeurent les repères éthiques garantissant des politiques de santé justes et équitables* ».

L'AME a été retirée de la loi votée, mais son éventuelle évolution devrait faire l'objet d'un débat parlementaire suivi de décrets spécifiques. Le président du CCNE insiste sur la nécessité de cette aide cruciale pour les étrangers en situation irrégulière, et affirme que « *toute modification substantielle de l'AME constitue un non-sens médical et économique, tant au plan individuel qu'à celui de la santé publique. Adopter une approche préventive, évite de surcharger le système de soin, réduit les coûts et diminue le risque de maladies transmissibles, préservant ainsi la santé des Français*³ ».

Le Pr. Delfraissy appelle donc à une vigilance accrue pour garantir le respect des droits des plus vulnérables. Il souligne l'importance de maintenir une approche fondée sur la

¹ https://www.ccne-ethique.fr/sites/default/files/2023-10/Communiqu%C3%A9_AME%20et%20migration.pdf

² <https://www.ccne-ethique.fr/fr/publications/avis-127-du-ccne-sante-des-migrants-et-exigence-ethique>

³ Rapport, établi par l'IGF et l'IGAS, intitulé « L'aide médicale d'État : Diagnostic et proposition » (octobre 2019). <https://www.igas.gouv.fr/IMG/pdf/AME.pdf>

COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU PRÉSIDENT DU CCNE
16 JANVIER 2024

fraternité afin d'assurer des politiques de santé justes et équitables pour tous. Face aux enjeux actuels, le Président du CCNE rappelle que le comité demeure engagé dans la préservation des valeurs éthiques fondamentales, en s'appuyant sur les données de la science.

Le Pr. Jean-François Delfraissy

Président du Comité consultatif national d'éthique pour les sciences de la vie et de la santé (CCNE)



COMITÉ CONSULTATIF NATIONAL D'ÉTHIQUE
POUR LES SCIENCES DE LA VIE ET DE LA SANTÉ

À propos du CCNE :

Le Comité consultatif national d'éthique pour les sciences de la vie et de la santé (CCNE) est une institution indépendante dont la mission est de donner des avis sur les problèmes éthiques et les questions de société soulevés par les progrès de la connaissance dans les domaines de la biologie, de la médecine et de la santé ou par les conséquences sur la santé des progrès de la connaissance dans tout autre domaine. Actuellement en attente de la nomination par décret de la moitié des membres qui le composent, il est présidé par le Professeur Jean-François Delfraissy, renouvelé à cette fonction par décret du 9 juin 2023.